

" Article 353 du Code pénal" : le texte de Tanguy Viel sublimé au Rond-Point



© Jean-Louis Fernandez

Vincent Garanger incarne avec éclat le personnage du roman de Tanguy Viel, " Article 353 du Code pénal, adapté au théâtre du Rond-Point par Emmanuel Noblet.

Le dos légèrement voûté, le corps un peu lourd, la voix chaude et blessée, prête à rugir à chaque seconde, mais tenue par la résignation de la défaite, le regard en colère voilé par le fatalisme de l'humiliation, il faut voir s'agiter Vincent Garanger dans *Article 353 du code pénal* sur la scène du Rond-Point pour comprendre à quoi ressemble un grand acteur de théâtre.

C'est une ombre dans la nuit qu'il éclaire de sa présence magnétique, une présence physique qui hypnotise le-la spectateur-riche par le timbre d'une voix, une façon de se déplacer, une manière mystérieuse de se faire entendre, sans que rien ne puisse venir parasiter l'écoute de son récit : une " *esquisse pour une auto-analyse* ", comme dirait [Bourdieu](#), qui chercherait à documenter ce qui conduit un-e simple citoyen-ne devant la justice pénale.

On ne voudrait rien perdre des éclats de la sublime langue que le romancier Tanguy Viel prête à son personnage, Martial Kermeur, un homme qui en a tué un autre, en le jetant à l'eau dans la rade de Brest, parce qu'il l'a escroqué et humilié, et qui se retrouve devant un juge, prêt à l'écouter et le comprendre, à défaut de l'excuser.

Une voix et un corps pour honorer la beauté du roman

Le roman de Tanguy Viel (publié en 2017), qu'adapte sobrement sur scène Emmanuel Noblet de façon à le rendre

exclusivement attentif à lui, à l'énergie des mots qui disent le déshonneur d'un homme, prend sur scène une ampleur sidérante. On ne pouvait pas le soupçonner, tant sa texture littéraire semblait se suffire à elle-même et interdire toute possibilité d'appropriation par le jeu théâtral. Or, le pari réussi de Noblet, c'est d'avoir compris que le roman appelait une voix et un corps pour honorer sa beauté.

Le metteur en scène raconte que Tanguy Viel, après avoir vu la pièce, a même avoué au comédien qu'il n'avait aucune image de son personnage en écrivant, et que désormais il en avait une. Vincent Garanger est Martial Kermeur. Il personnifie un personnage romanesque qui ressemble à tant de gens réels, moins pour ce qu'il a commis que pour ce qui l'y a conduit ; et qu'il explique lui-même au juge par l'expression " lutte des classes.

La nécessité de la parole

La colère qui se dégage de son corps fatigué par la vie, par les pleurs qui se mêlent aux cris, fait écho à une misère de position, au sentiment d'un manque d'humanité dans le monde social. Comment justifier un crime sans chercher à expliquer l'ensemble des faits qui y ont mené, la série d'humiliations qui poussent à la folie d'un geste, socialement déterminé autant que strictement pulsionnel ? Ce que Tanguy Viel célèbre à travers ce monologue, c'est la nécessité de la parole et du récit de soi dans un monde indifférent aux faibles.

À peine coupé par de rares interventions du juge (joué par Noblet lui-même), jusqu'à la renversante évocation du fameux article 353 du Code pénal qui rappelle que la loi prescrit aux juges de "*s'interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont faite, sur leur raison, les preuves rapportées contre l'accusé, et les moyens de sa défense [...]*", le long monologue de Martial Kermeur signifie combien l'usage de la parole, quand bien même on se convainc qu'elle est empêchée, forme un pouvoir libérateur.

La conscience de cette fonction ultime du langage traverse le-la spectateur-ric(e) ébloui(e) par la beauté du texte de Tanguy Viel, que Vincent Garanger (vu récemment chez Julie Deliquet, Jean-Pierre Vincent, Fabrice Melquiot...) habite de tout son corps, abattu et buté.

Article 353 du Code pénal , Théâtre du Rond-Point , Paris, jusqu'au 15 février.